



# Communauté de communes du Pays de Luxeuil

REPUBLICQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Séance du conseil communautaire du 28 juin 2021	
Date de la convocation	22 juin 2021
Conseillers en exercice	38
Titulaires présents	29
Suppléants présents	3
Pouvoirs	6
Nombre de votants	38
Objet	Relevé de décisions
Délibération n° 2021 089	
Page(s) 1/4	

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 070-247000755-20210628-20210089-DE



## Etaient présents à l'ouverture de la séance :

**Les délégués titulaires :** Martine ANDING, Martine BAVARD, Jérôme BERNARD\*, Joël BRICE, Frédéric BURGHARD, Michel CALLOCH, C.CHAMAGNE, Roland CHAMAGNE\*\*, Joël DAVAL\*\*, Jacques DESHAYES, Véronique DEVOILLE, André DIRAND, Nathalie DIRAND, Sophie EL OMRI, Claudette FAIVRE, Isabelle FORMET, Marie-Christine FRICHET, Sylvie GAVOILLE, Bernard GIRE, Philippe GÉRARD\*\*, Gérard GROSJEAN, Stéphane KROEMER, Loïc LABORIE, Didier LARROQUE\*, Béatrice LEPAGNEY, Pascale MANGIN\*, Maryline MANTION, Gabriel MIGNOT, Jean-Claude NEVEUX\*, Nicolas NURDIN\*, Éric PETITJEAN, Sébastien RICHARDOT, Catherine SALFRANC, Alain SCHELLE, Nathalie SIRVEAUX, Daniel TONNA, Rodolphe WACOGNE, Laurent ZIEGLER\*.

**3 suppléances\*\*:** R.CHAMAGNE suppléé par Patrice BEURAERT – Philippe GÉRARD suppléé par Daniel BAUDONCOURT – J.DAVAL suppléé par Guy MAUFFREY.

**6 Pouvoirs\* :** N.NURDIN pouvoir à E.PETITJEAN, J.C.NEVEUX pouvoir à M.CALLOCH, J.BERNARD pouvoir à B.LEPAGNEY, D.LARROQUE pouvoir à M.ANDING, P.MANGIN pouvoir à N.SIRVEAUX, L.ZIEGLER pouvoir à MC.FRICHET.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

- **Ordures Ménagères**
- Conventions entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2021, à titre gracieux, portant autorisation de passage du Service de Collecte des Déchets sur terrain privé entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil :
  - la ville de Luxeuil-les-Bains et le propriétaire EARL Elevage du Banney ;
  - la Mairie de la Corbière et le propriétaire BRESSON Gaston ;
  - la Mairie de Raddon- et- Chapendu et le Propriétaire Monsieur Raymond GENET.

## **Bâtiments - équipements communautaires**

- Signature du contrat de maintenance, d'une durée d'un an à compter du 2 mai 2021, pour la vidéo protection des sites complexe sportif « Les Merises » et Pôle Jeunesse, entre la société IRIS SARL et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil. Montant annuel de la prestation 900 euros Toutes Taxes Comprises.



<b>Objet</b>	Relevé de décisions	<b>Délibération n° 2021</b>	<b>089</b>
		Page(s) 2/4	

- **Complexe sportif « Les Merises »**
  - Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels, à **titre gracieux**, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et l'association :
    - Club des Jeunes de Raddon-Breuchotte pour une durée d'une année du 4/09/2020 au 29/06/2021 ;
    - Sportive du Lycée Lumière pur une période de trois ans à compter du 14/09/2020.
  - Signature de la convention de mise à disposition d'équipements collectifs et de matériels, à **titre gracieux**, dans le cadre de la mission d'intérêt général du plan de vaccination COVID-19, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et la ville de Luxeuil-les-Bains pour une durée allant du 22 mars au 30 juin 2021, renouvelable par reconduction expresse pour une durée définie par l'utilisateur.
  - Signature des avenants N°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels concernant le complexe sportif « Les Merises », pour la modification du planning d'occupation, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et :
    - l'association « Luxeuil Athlé 70 » (période du 17 mars au 7 avril 2021) ;
    - l'association de la Vallée du Breuchin Franche-Comté (périodes du 21 au 23 décembre 2020 et du 28 au 30 décembre 2020) ;
    - l'ADAPEI de la Haute-Saône secteur médico-éducatif « L'ESPÉRANCE » à Luxeuil-les-Bains (journée du 16 avril 2021).
  - Signature de l'avenant N°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels concernant le complexe sportif « Les Merises », dont l'objet est la modification du planning d'occupation période du 13 avril au 29 juin 2021, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et l'association « Luxeuil Athlé 70 ».
- **Piscine des 7 Chevaux**
  - Signature de la convention de partenariat entre le Centre Info Jeunes Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, concernant la mise en place d'un avantage unique : une entrée gratuite à la piscine sur la e-carte avantages jeunes 2021-2022 ;
  - Signature de la convention d'utilisation de la piscine intercommunale des 7 Chevaux pendant le temps scolaire, à **titre gracieux**, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et l'ADAPEI IME L'ESPÉRANCE de Luxeuil-les-Bains – « Pôle Enfance de Luxeuil », à compter du 25/09/2020 jusqu'au 02/07/2021 ;
  - Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Piscine des 7 Chevaux, à **titre gracieux**, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et l'association « Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport », pour une durée du 3 au 7 mai 2021.
- **Piste cyclable au Pôle éducatif de Saint-Sauveur**



Objet	Relevé de décisions	Délibération n° 2021	089
		Page(s) 3/4	

- Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel communautaire, à **titre gracieux**, entre la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et :
  - le Comité Départemental USEP de la Haute-Saône pour l'utilisation de la piste cyclable au Pôle éducatif de Saint-Sauveur et la mise à disposition de vélos, casques et pompe de gonflage pendant la journée du vendredi 26 mars 2021 ;
  - l'association Prévention Routière de la Haute-Saône, pour l'utilisation de la piste cyclable située au Pôle éducatif de Saint-Sauveur, les 7-8-10 et 11 juin 2021.

### Développement économique

- Signature de la convention de partenariat et de financement 2021-2023, ayant pour objet de préciser les conditions opérationnelles de l'animation du dispositif Territoire d'Industrie du Pays des Vosges Saônoises ainsi que les modalités de son financement, entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, la Communauté de Communes du Pays de Lure, La Communauté de Communes de la Haute-Comté, la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont, le Pays des Vosges Saônoises et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil.
- Signature de la convention, à titre payant, pour une prestation d'accompagnement ponctuel à maître d'ouvrage pour l'opération révision du plan d'aménagement de la zone d'activité du bouquet à Saint-Sauveur entre l'Agence Départementale de la Haute-Saône Ingénierie70 et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, pour une durée qui commence à la réception de ladite convention et s'arrête à l'achèvement des différentes étapes.
- Signature de la convention de partenariat entre la CMAR Bourgogne Franche-Comté, délégation de Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLX), ayant pour but d'instituer le prolongement du partenariat entre les deux structures, renforcer leurs relations et apporter un service de proximité aux entreprises permettant de contribuer au développement du territoire. Ledit contrat est conclu à compter de sa signature et jusqu'au 31/12/2021 avec possible renouvellement. Une contribution financière de la CCPLX d'un montant de 5 000 euros sur la durée de l'opération est apportée, soit 5 000 euros pour l'année 2021.

### Commande publique

- Signature du contrat, entre BERGER LEVRAULT et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, relatif au Cabinet Numérique dans le cadre de l'envoi réglementaire dématérialisé des convocations et pièces afférentes aux assemblées communautaires. Ledit contrat, signé le 9 mars 2021, est établi pour une durée de trois ans à **titre payant** : tarif annuel de 840 euros Hors Taxe (HT) soit pour la durée du contrat 2 520 HT (hors indexation).
- Signature du marché attribué JDBe, concernant la Mission de Maîtrise d'Œuvre pour l'élimination des ECP sur la conduite de transport assainissement EU sur les communes



# Communauté de communes du Pays de Luxeuil

Séance du conseil communautaire du  
28 juin 2021

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 070-247000755-20210628-20210089-DE

<b>Objet</b>	Relevé de décisions	<b>Délibération n° 2021</b>	<b>089</b>
		Page(s) 4/4	

de Saint-Sauveur et Luxeuil, en date du 15/04/2021 et notifié le 20/04/21. Montant du prix d'attribution est réparti de la façon suivante :

- ✓ Coût total hors taxe : 47 630 euros ;
  - ✓ Missions complémentaires : 0, 51 € (topographie prix au mètre linéaire) – 480€ (par réunion) – 480 € (consultation études géologiques).
- Signature, en date du 27/04/21, du document de mise au point (OUV11) notifié au 28/04/21, relatif au marché de Mission de Maîtrise d'Œuvre pour l'élimination des ECP sur la conduite de transport assainissement EU sur les communes de Saint-Sauveur et Luxeuil, afin de prévaloir le planning du titulaire JDBE sur les délais mentionnés dans les pièces contractuelles.

Ainsi délibéré et signé  
Pour extrait conforme

**Le Président**  
**Jacques DESHAYES**

